

Ré : Cartographie des arbres et arbustes sempervirents

par André TERRISSE (*)

Quand, venant du continent par le pont, on commence à redescendre vers l'île, elle présente, même en hiver, un front vert, constitué par l'ensemble des arbres et arbustes sempervirents qui la recouvrent partiellement. Ensuite, quand on suit la départementale qui va de Rivedoux à Trousse-Chemise, cette couverture se révèle discontinue. Cependant, les arbres toujours verts ne sont vraiment absents que des zones intensément cultivées : au nord du Bois et au sud d'Ars, surtout ; en revanche, ils sont encore présents, quoique rares, faute de place, sur les "bossis" des marais. Et les arbres ou arbustes qui commencent à coloniser les cultures abandonnées appartiennent tous à des espèces sempervirentes : chênes verts, pins maritimes et parasols, alaternes.

Cette dominante verte en hiver est encore accentuée par l'abondance de deux arbrisseaux : le lierre, *Hedera helix*, qui couvre de grandes surfaces, jusque sur l'arrière-dune, et le troène, *Ligustrum vulgare*, qui garde ses feuilles très longtemps : en hiver, elles se ternissent mais certaines restent en place jusqu'à ce que les nouvelles paraissent.

En un siècle, le paysage arboré de l'île a presque totalement changé, tout au moins si l'on compare l'état présent aux témoignages de James LLOYD (1886) et de Philéas ROUSSEAU (1899). Quatre espèces d'arbres composent l'essentiel de la couverture actuelle : *Cupressus macrocarpa*, *Pinus pinaster* subsp. *atlantica*, *Pinus pinea*, *Quercus ilex* ; on doit leur ajouter un arbuste : *Rhamnus alaternus*. Or, si nos deux auteurs indiquent l'alaterne seulement dans les remparts de Saint-Martin, ils ignorent totalement le pin parasol ; LLOYD ne cite pas le cyprès, que ROUSSEAU indique seulement dans les cimetières. Le pin maritime « est communément cultivé... dans les sables maritimes de la Char.-Inf... » (LLOYD) et ROUSSEAU écrit : « Sables maritimes, où il forme de petits bois. » Quant au chêne vert, LLOYD note, sans plus de précision, qu'on le trouve dans les « bois du littoral depuis Méchers jusqu'à Noirmoutier » et ROUSSEAU en a vu « Quelques pieds, aux Prises et au Martray ».

Ces indications peuvent surprendre, et on est tenté de les mettre en doute, si on se rappelle que nos ancêtres botanistes avaient tendance à concentrer leur intérêt sur les plantes herbacées et à négliger les arbres. Cependant, le même Ph. ROUSSEAU indique *Populus alba* AC et l'orme « De chaque côté de la route départementale et ailleurs. »

(*) A.T. : 3 rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE DE RÉ.

Ces ormes, on le sait, ont disparu récemment, victimes comme partout de la graphiose ; seuls subsistent de jeunes pieds ; le peuplier blanc est encore répandu sur l'île. Mais l'essentiel de la couverture arborée est constitué d'espèces sempervirentes dont le rôle actuel est sans aucun doute beaucoup plus important qu'il y a un siècle.

Les espèces ont été classées — de façon tout-à-fait arbitraire — dans un ordre d'intérêt décroissant. Seules les deux premières catégories ont été cartographiées.

On remarquera que les trois premières espèces, déjà cartographiées dans une précédente "livraison" (*Bull. S.B.C.O.* **21**, p. 169), sont notées dans quelques nouveaux carrés, ce qui résulte, évidemment, d'une prospection un peu plus complète : 10 pour le chêne vert, 12 pour le pin parasol et 8 pour l'alaterne. Si l'on fait le total des carrés où le chêne vert et le pin parasol sont actuellement notés, on obtient exactement le même chiffre (69), ce qui montre bien que ces deux espèces majeures, l'une naturelle, l'autre naturalisée, marquent à parts égales le paysage de l'île. On peut donc regretter que ces deux essences ne constituent pas l'essentiel des reboisements effectués par l'O.N.F., alors qu'ailleurs ce même organisme se soucie de privilégier les essences « si possible indigènes ou introduites de longue date dans la région, de manière à éviter de modifier un paysage traditionnel » (J. GIRARD, Chef du Service départemental de la Seine-et-Marne, O.N.F., dans *Espaces pour demain*, **31**, 1992, p. 13) : par le choix des essences qu'ils installent, les forestiers modèlent un paysage pour des dizaines d'années, c'est un privilège, mais aussi une responsabilité !

1 - Espèces dominantes

• *Quercus ilex*

Présent à peu près partout sur l'île, le chêne vert y est certainement spontané : il s'y ressème abondamment de lui-même ; en l'absence de geais — du moins à ma connaissance — ses glands sont sans doute disséminés par d'autres oiseaux. On peut voir parfois, dans un bois de pins maritimes adultes dont les aiguilles commencent à jaunir, de jeunes chênes verts qui semblent attendre leur heure pour occuper la place.

On rencontre des individus de tout âge, dont certains sont probablement tricentenaires. Le peuplement le plus pur est celui du bois Henri IV, dont la lisière, du côté de l'océan, présente de spectaculaires exemples d'anémomorphose.

• *Pinus pinea*

Au contraire du pin maritime, le pin parasol est en excellente santé, sur l'île : il se ressème de lui-même un peu partout, pousse avec vigueur et sa silhouette presque sphérique, qui lui a valu d'être nommé "pin boule" par les Rhétais, est maintenant connue de tous les visiteurs ; elle caractérise surtout l'arbre encore jeune (de 15 à 30 ans), très abondant ; ensuite, la tête s'étale.

C'est dans la partie est de l'île, notamment, sur les communes de la Flotte, le Bois, Sainte-Marie et Rivedoux qu'on peut voir d'anciennes cultures colonisées par des pieds robustes de pin parasol, assez distants les uns des autres, constituant donc un espace boisé très clairsemé.

Son introduction systématique sur l'île remonte à plusieurs dizaines d'années, puisque dans le numéro d'octobre 1958 du *Bull. de la Fédér. fr. des Soc. de Sc. Nat.* (p. 117), L. RALLET écrivait : « Evidemment planté — constitue des boisements prospères : île de Ré... »

• *Rhamnus alaternus*

D'introduction récente, jadis planté pour l'ornement, l'alaterne, sur Ré comme dans la région méditerranéenne, est le compagnon habituel du chêne vert, sauf dans la partie nord de l'île ; ailleurs, on peut le rencontrer à peu près partout, non seulement en sous-bois, mais parfois même sur les "bossis" qui séparent les bassins dans le marais.

• *Pinus pinaster* subsp. *atlantica*

Encore présent sur presque toute la surface de l'île, le pin maritime semble pourtant menacé : de nombreux individus ont dépéri, ces dernières années ; il a fallu les abattre, surtout au Lizay. Cette "maladie" est mystérieuse ; on a conclu qu'il s'agissait d'une séquence climatique défavorable se répétant plusieurs années à la suite : un hiver froid entre un automne et un printemps secs. D'autre part, les germinations de pins maritimes sont moins fréquentes, ici, que celles de pins parasols.

• *Cupressus macrocarpa*

Sous sa forme étalée, c'est maintenant l'un des arbres les plus répandus sur l'île, où on le nomme noblement "cupressus", le mot "cyprés" étant réservé à la forme élancée des cimetières. Cependant, contrairement aux espèces ci-dessus, il ne me semble pas qu'il se ressème de lui-même.

Planté en haie, il sert de brise-vent ; isolément, près des maisons, branches basses taillées, il procure de l'ombre ; il en existe aussi de petits groupes constituant des bosquets presque impénétrables, si les branches basses n'ont pas été élaguées ; c'est le cas, par exemple, au Peu Naud, au sud-ouest de la Tricherie ; aucune végétation ne peut alors résister à l'ombre épaisse, à l'exception de quelques rares champignons.

Sa silhouette est peu esthétique, en raison de ses longues branches raides dont les rameaux cassants peuvent être dangereux pour le promeneur inattentif. Avec l'âge, cependant, il atteint une certaine noblesse, ainsi aux bosquets des Falimoraux ou de Gâte-Bourse ; à l'ouest de la Flotte, au lieu dit Chemin Bas, on peut en voir de beaux exemplaires isolés dont le tronc atteint 4 à 5 mètres de circonférence !

2 - Espèces d'importance secondaire

• *Arbutus unedo*

En dehors des parcs et jardins, où il est assez souvent planté (par exemple en XS 1721 et 2613), et où il peut atteindre une grande taille, je ne l'ai vu sur l'île qu'en deux points ; près des Evières, il est accompagné de *Cistus salvifolius*. Les deux espèces n'y sont probablement pas spontanées, car elles sont présentes dans un parc à quelques dizaines de mètres ; près du Mont Jousseau, quelques dizaines de pieds d'âges divers sont disséminés sur une assez grande surface.

Cet arbuste méditerranéen, qu'on rencontre rarement sur calcaire, est commun, par contre, dans les bois siliceux du littoral atlantique : jusqu'à Noirmoutier, sa spontanéité ne fait aucun doute ; au-delà (Bretagne, Irlande), elle est contestée. C'est donc la nature du sol (et non les conditions climatiques) qui donne à penser qu'il a été introduit sur Ré ; mais, au moins dans la 2ème station citée ci-dessus, il semble bien subspontané.

- *Phillyrea latifolia*

Cet arbuste, dont l'aire méditerranéenne correspond à celle du chêne vert et de l'alaterne, est ici beaucoup plus rare : je ne l'ai noté qu'en quatre points, dont l'un fut visité lors de la sortie S.B.C.O. du 16 juin 1991 (voir le compte rendu dans ce même bulletin). Ces quatre stations totalisent moins de 10 pieds.

- *Laurus nobilis*

Le laurier est présent à peu près partout sur l'île, où il ne fait aucun doute qu'aidé par les oiseaux il se ressème de lui-même : on le trouve dans les jardins, mais aussi dans des stations éloignées de toute habitation, et il constitue parfois de véritables bosquets, atteignant des dimensions respectables (près de 10 mètres de hauteur) ; ainsi près du port de Loix, ou à l'ouest de la Rivière, en bordure du marais.

- *Pinus halepensis*

Reconnaissable de loin à son port plus souple que celui des autres pins, et à l'abondance des cônes qui, portés par un pédoncule épais et recourbé, persistent longtemps sur l'arbre, souvent planté, à proximité du rivage, sur les côtes sud et ouest, il semble bien supporter les vents chargés d'embruns.

En 1958, L. RALLET (*op. cit.*) écrivait : « Signalons que *P. Halepensis* est planté systématiquement par les forestiers dans les dunes des îles ». Sa répartition actuelle en porte témoignage.

- *Pinus nigra* s. l.

Il porte bien son nom, car le noir du tronc et des rameaux l'emporte sur le vert des aiguilles ; à cette dominante sombre s'ajoute un port très raide, ce qui en fait une essence peu esthétique. Pourtant, le pin noir, qui s'accommode assez bien du sol calcaire, a été utilisé en essence de reboisement, sur des surfaces de quelque importance, dans les forêts domaniales de la Combe à l'Eau, du Lizay et de Trousse-Chemise.

3 - Espèces d'importance très accessoire

- *Abies cephalonica*

On a utilisé comme essence de reboisement, à Trousse-Chemise, ce conifère résistant à la sécheresse du sol et préférant les substrats calcaires.

- *Acacia dealbata* et *A. retinodes*

Les mimosas jouaient un rôle important, il y a quelques années, m'a-t-on dit, en particulier dans le triangle Rivedoux - La Flotte - Sainte-Marie ; mais le gel les a tous fait disparaître, et on n'en voit plus que des pieds jeunes dans les parcs et jardins.

- *Cedrus atlantica*

Quelques pieds ont été plantés à Trousse-Chemise dont le sol sec et calcaire

semble leur convenir.

- *Eucalyptus* sp.

Planté, par individus isolés, dans les parcs. Le gel, qui a anéanti presque totalement les plantations de Charente, moins vif ici, n'a pas affecté les eucalyptus de nos côtes.

- *Picea abies* subsp. *abies*

Cette espèce plutôt montagnarde, à l'enracinement superficiel, aimant les sols frais, semble avoir peu de chances de réussir ici ; j'en ai pourtant vu quelques pieds en bonne santé au sud-est de la Flotte (XS 3015).

- *Pinus radiata*

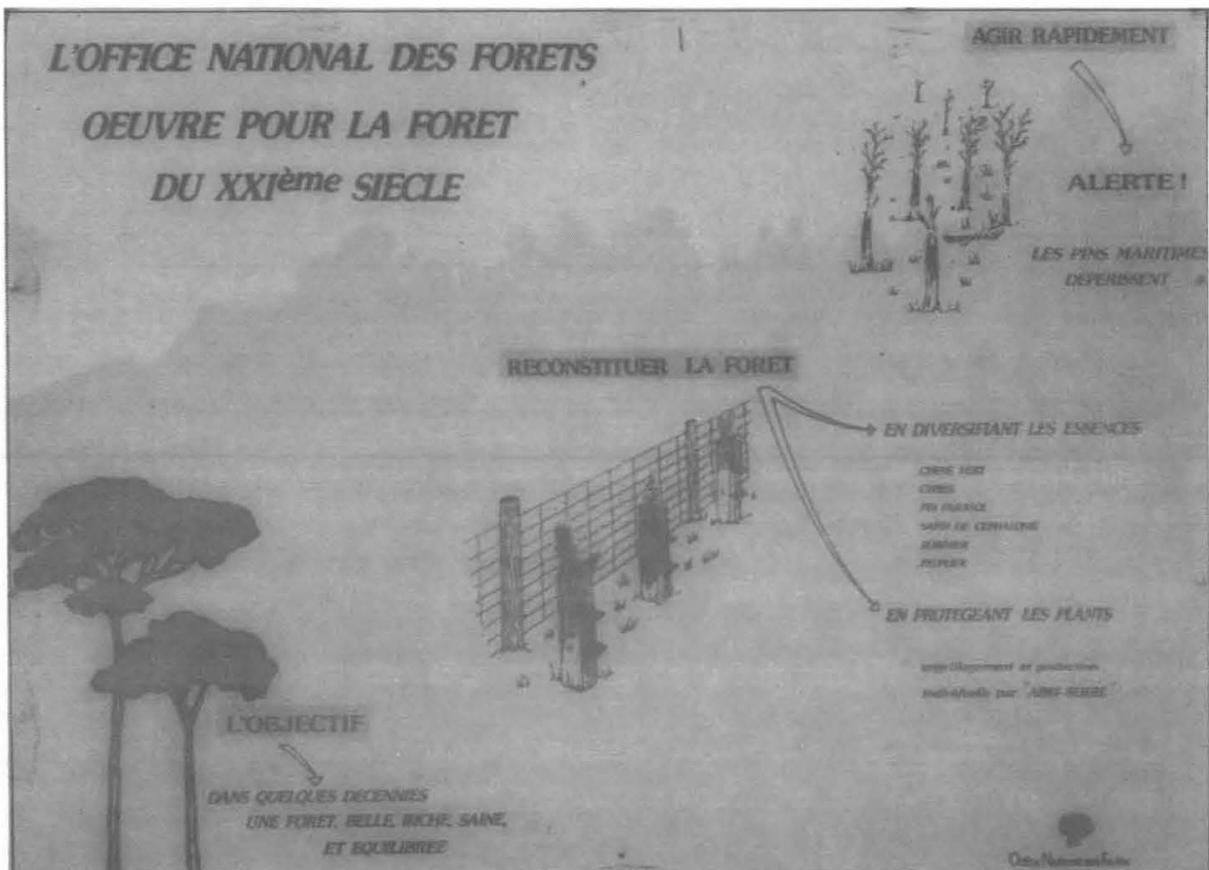
Quelques individus du pin à trois aiguilles, dans la forêt de la Combe à l'Eau, se portent bien.

- *Pinus sylvestris*

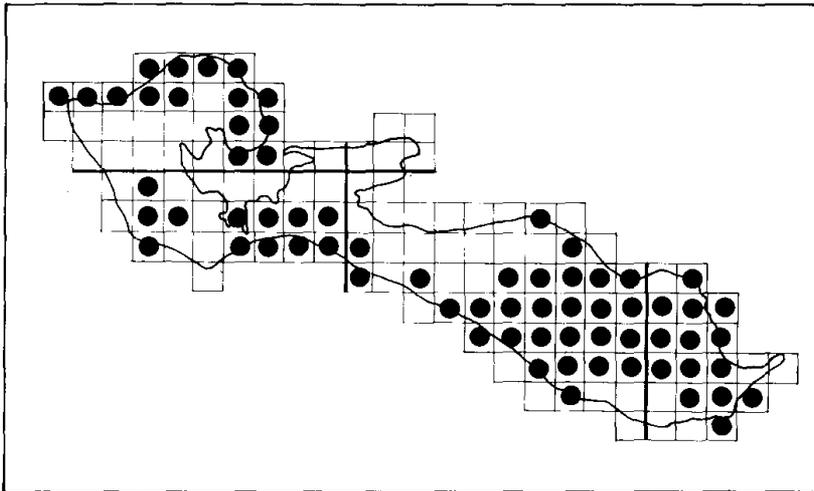
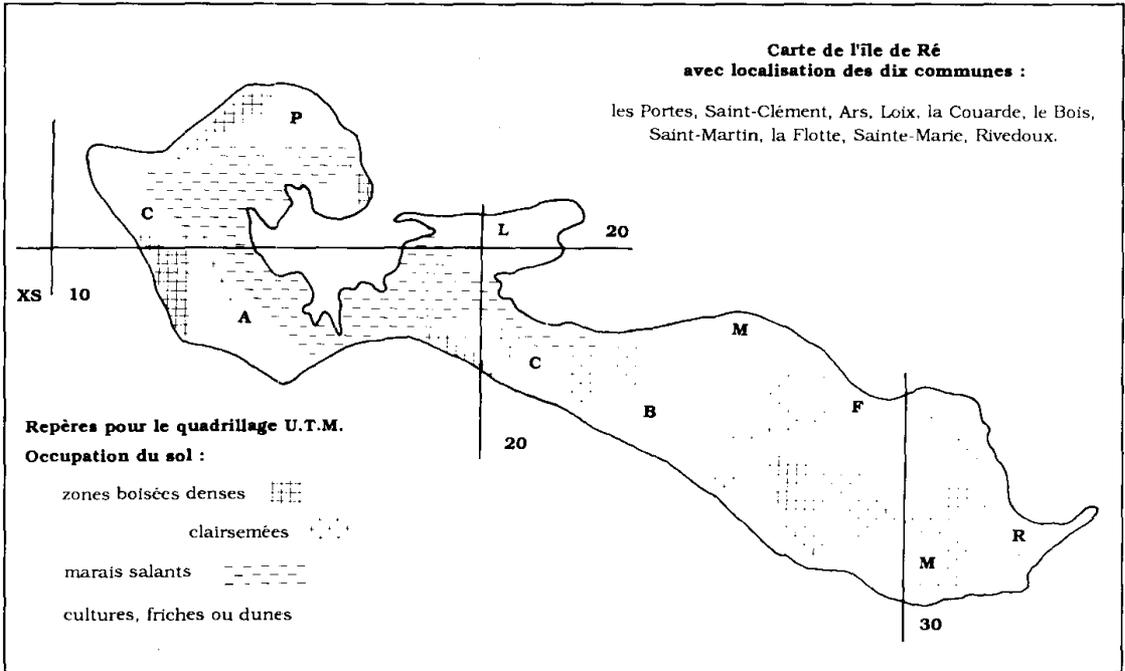
Le pin sylvestre a été introduit en plusieurs points de l'île, donnant partout des arbres tordus et chétifs : « Il végète sur les calcaires secs » (P. LIEUTAGHI, *Le livre des arbres*, 1969, p. 1038).

- *Taxus baccata*

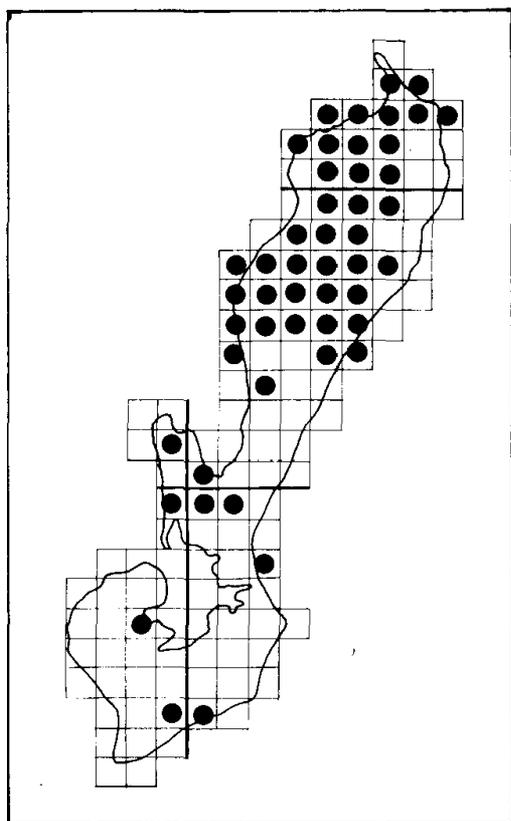
L'if est planté, rarement, dans les parcs.



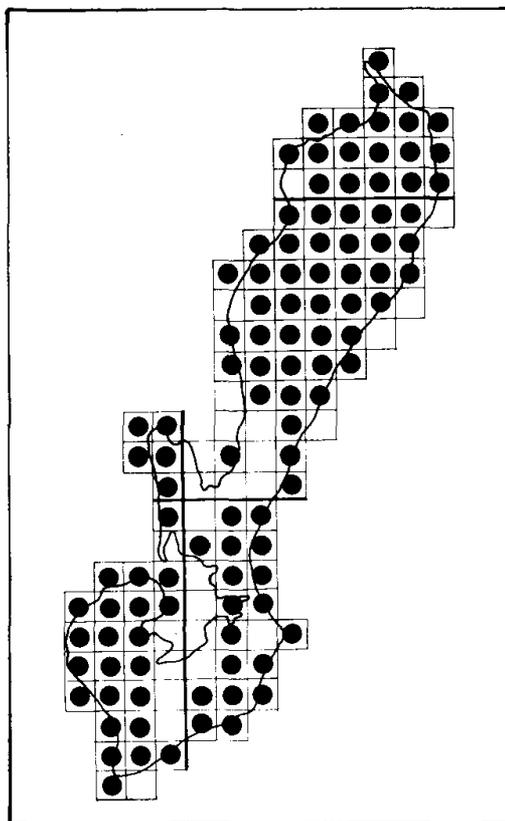
La pancarte photographiée ci-dessus a été installée récemment auprès d'une plantation à Trousse-Chemise. On peut regretter qu'actuellement, dans les forêts domaniales de l'île, bien loin de "diversifier les essences", on ne replante presque exclusivement que l'inesthétique "cupressus" ! Et pourquoi faire appel à des introductions, alors que le chêne vert, spontané, et le pin parasol, naturalisé, s'assemblent harmonieusement pour conférer aux paysages de l'île l'essentiel de leur beauté originale ?



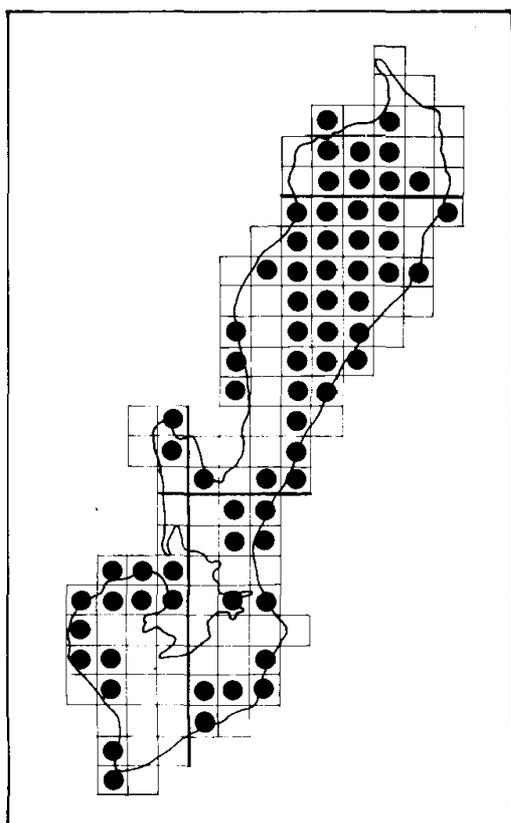
Quercus ilex



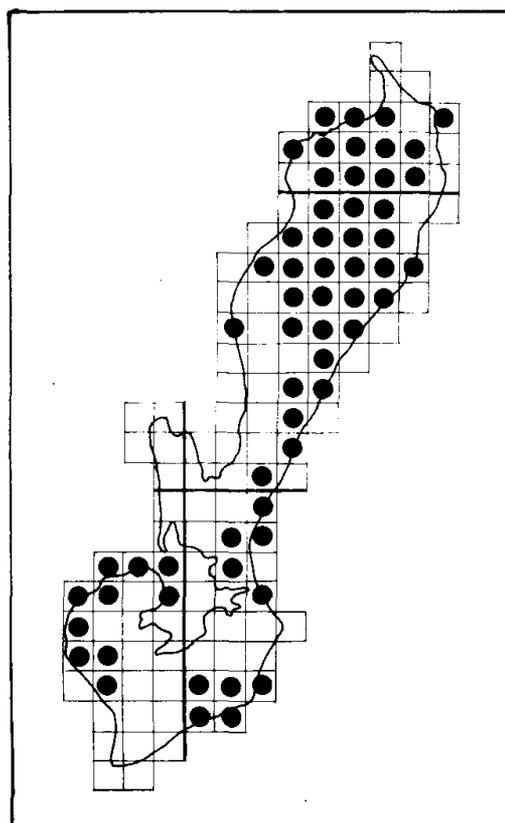
Rhamnus alaternus



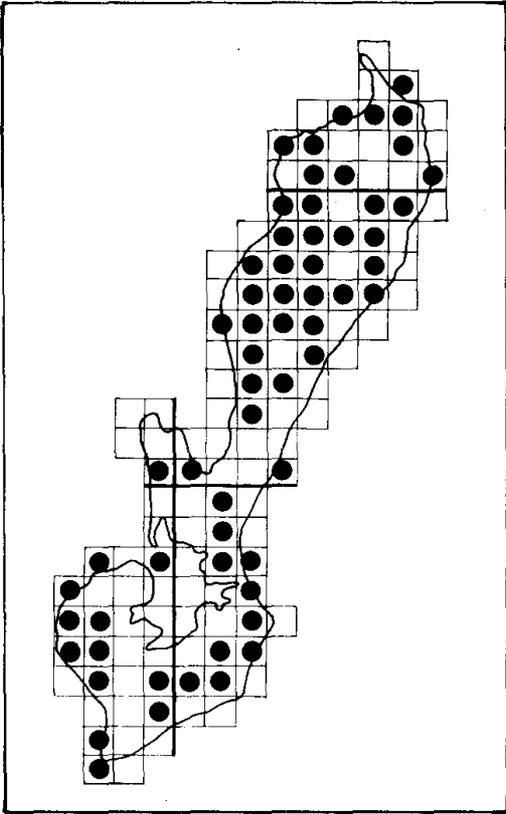
Cupressus macrocarpa



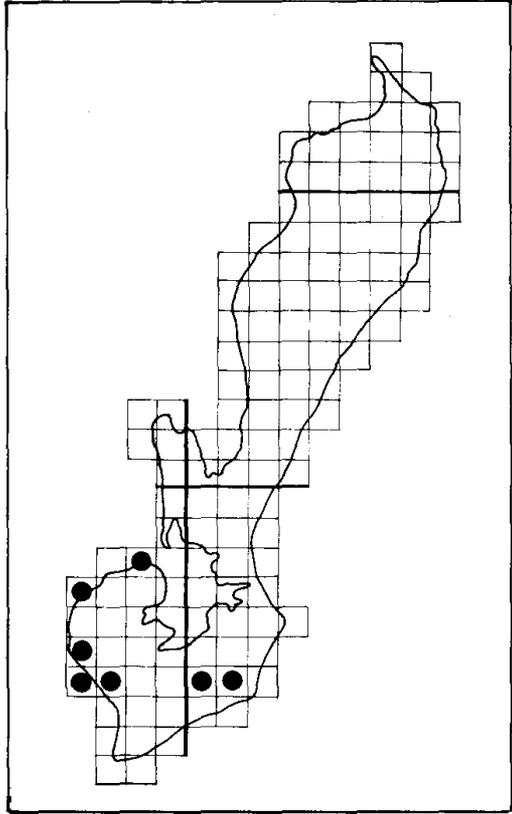
Pinus pinea



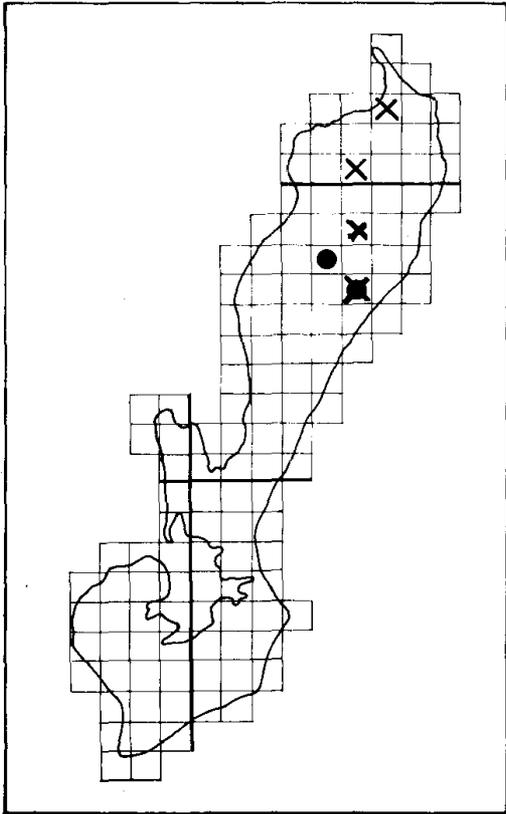
Pinus pinaster subsp. *atlantica*



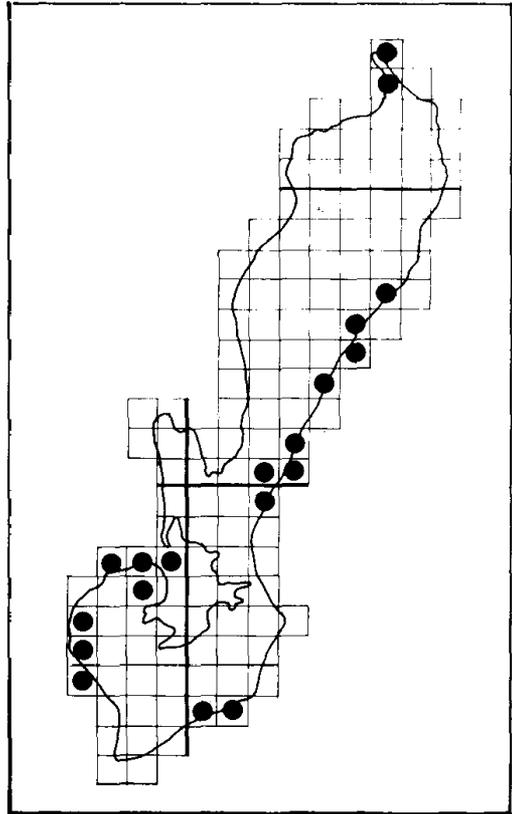
Laurus nobilis



Pinus nigra



Arbutus unedo ● *Phillyrea latifolia* x



Pinus halepensis